



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mmes et MM. les membres du Conseil municipal sont convoqués pour la séance qui aura lieu :

Vendredi 1^{er} juillet 2022, à 19h
Salle du Conseil municipal – Hôtel de Ville

Avec pour ordre du jour :

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu de la séance du 2 juin 2022

1 - Décisions du Maire prises en application de l'article L 2122-22 du CGCT

2 - Finances

2.1 - Passage de la nomenclature M14 à la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2023

2.2 - Mise en place de la nomenclature M57 - Régime des amortissements des immobilisations

3 - Cession d'un délaissé communal à la Chaunière

4 - Vente du podium à la commune de Luitré-Dompierre

5 - Convention Territoriale Globale – Convention entre les communes de Fougères Lécousse Javené Romagné et Saint-Sauveur-des-Landes

6 - RPE Am Stram Gram – Création de poste

7 - Réforme de la publicité des actes – Information du Conseil municipal

8 - Questions diverses

**

